

---

## **Appel à candidature au Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en Sciences humaines**

### **Session 2012 : de l'arabe vers le français**

*L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO) annoncent l'ouverture des candidatures au Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines. La session 2012 est consacrée aux traductions de l'arabe vers le français.*

### **Conditions de candidature (voir art. 4 du règlement du Prix)**

1. Les candidatures au prix peuvent être soumises par :
  - les traducteurs qui répondent aux conditions fixées par le règlement du Prix ;
  - les universités, les instituts d'enseignement supérieur et les centres d'études et de recherche du monde arabe et de l'espace francophone ;
  - les associations et les unions nationales des pays arabes et de l'espace francophone ;
  - les personnalités renommées dans les domaines du prix ;
  - les maisons d'édition.
2. La session 2011 ayant porté sur les ouvrages traduits du français vers l'arabe, pour l'édition 2012, la candidature au Prix consiste en la présentation d'un ou de plusieurs ouvrages de sciences humaines traduits de l'arabe vers le français.
3. L'ouvrage ou les ouvrages traduits devront constituer une première traduction de l'œuvre d'origine.
4. Le candidat devra fournir un curriculum vitae ainsi qu'une présentation du travail ou des travaux de traduction objets de sa candidature, qui soulignera l'apport à une meilleure connaissance mutuelle des deux cultures.
5. Le candidat doit présenter au Secrétariat du Prix huit exemplaires de l'ouvrage traduit et une copie de l'ouvrage original.

6. Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au **31 janvier 2013**.
7. Le Prix consiste en un diplôme au nom du lauréat, signé par le Secrétaire général de la Francophonie et par le Directeur général de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science (ALECSO) et en une bourse d'un montant de 10 000 euros attribuée au lauréat ou aux co-lauréats du Prix.
8. Les demandes de candidature et les pièces jointes ne seront pas retournées à leurs propriétaires, que les candidat(e)s aient été primé(e)s ou pas.
9. Le choix du lauréat ne peut faire l'objet d'aucune contestation.
10. Les dossiers de candidature sont adressés sous pli recommandé ou par courrier international à l'une des deux adresses ci-dessous :

Secrétariat du Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor :

1. Organisation internationale de la Francophonie (OIF)  
19-21, Avenue Bosquet, 75007, Paris, France  
Contact : Madame Annick d'Almeida-Agbojan  
Téléphone : 00331/44 37 32 22 - Télécopie : 00331/44 37 33 48  
Courriel : [almeidaa@francophonie.org](mailto:almeidaa@francophonie.org)
2. Organisation arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO)  
BP 1120, Recette principale, Tunis, Tunisie  
Contact : Madame Dhouha Boukhris  
Téléphone : 00216/71 905 334 - Télécopie : 00216/71 909 065  
Courriel : [d.boukhris@alecso.org.tn](mailto:d.boukhris@alecso.org.tn)